



AVRIL-JUIN
2021

LE BOIS DU CAZIER

Les Nouvelles

SOMMAIRE

- ▶ 2 De Gasperi : un des pères fondateurs de l'Europe
- ▶ 3 Un protocole, une affiche, des promesses et beaucoup d'abnégation
- ▶ 4-5 Dans le rétro
- ▶ 6 Focus Gérald Vatrin
- ▶ 7 Le Bois du Cazier sans voiture
- ▶ 8 Agenda



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Sites miniers majeurs
de Wallonie
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

75^e anniversaire de l'accord belgo-italien
HOMME CONTRE CHARBON



LABEL DU
PATRIMOINE EUROPÉEN



DE GASPERI : UN DES PÈRES FONDATEURS DE L'EUROPE...

À LA UNE



Depuis 2018, le Bois du Cazier est labellisé par l'Union européenne. Ce label a pour objectif « la mise en valeur des biens culturels, monuments, sites naturels ou urbains et des lieux de mémoire, témoins de l'histoire et de l'héritage européen ». Nous le sommes car, suite à la tragédie du 8 août 1956, il y a 65 ans, la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) a créé un Organe permanent pour la sécurité au travail dans les mines, embryon de l'Europe sociale.

Nous avons rejoints une trentaine de sites labellisés dont la Casa De Gasperi dans le Trentin. Nous nous devons, avec elle, de revenir sur une page d'histoire commune entre l'Italie et la Belgique : l'accord « homme contre charbon » signé le 23 juin 1946. De Gasperi cumulait alors les deux charges de président du Conseil des ministres et de chef d'État ! En effet, suite au référendum des 2 et 3 juin 1946 qui donna 54 % des voix à la République, De Gasperi prit pour quelques semaines la tête de l'État.

L'homme d'État

De Gasperi est resté président du Conseil jusqu'en 1953 et a donc joué un rôle de premier plan dans cette période capitale caractérisée par la réconciliation et la réorganisation politique de l'État italien, la reconstruction socio-économique, la recherche d'une nouvelle position internationale du pays en pleine guerre froide et par le début du processus d'intégration européenne.

À partir de 1951, le Gouvernement italien critique avec véhémence, par la bouche du sous-secrétaire d'État chargé de l'émigration, les conditions de logement des célibataires et surtout des familles en Belgique. Lors d'un voyage officiel en 1952, De Gasperi vient lui-même se rendre compte de la situation sans apparemment prendre toute la mesure de la situation réelle des travailleurs italiens.

L'année suivante, une série d'accidents miniers, qui font de nombreuses victimes parmi les Italiens, à Wasmes en janvier et à Ougrée-Marihaye, siège du Many (26 tués), le 24 octobre, provoquent de violentes réactions en Italie. Le 28 octobre 1953, l'Italie suspend pour la première fois l'envoi de mineurs vers la Belgique et institue une commission d'enquête sur la sécurité dans les mines. Mais à ce moment-là, De Gasperi n'est déjà plus président du Conseil.

C'est toute cette histoire controversée aujourd'hui qu'il nous appartient d'éclairer. Ce sera l'un des buts de la conférence donnée par Giuseppe Tognon, professeur d'histoire et de philosophie de l'éducation à l'Université LUMSA de Rome, et président de la Fondation Alcide De Gasperi. Il fut, sous le premier

gouvernement Prodi (1996-1998), secrétaire d'État aux Universités et à la Recherche scientifique. Il est l'auteur entre autres de *La Démocratie du Mérite*, publié en français en 2016 aux éditions de la revue *Conférence*.

La Fondation De Gasperi

La Fondation Alcide De Gasperi est créée en 2007 par la Province autonome du Trentin et l'Institut Luigi Sturzo de Rome, du nom de cet ecclésiastique à l'origine de la démocratie-chrétienne. La Fondation De Gasperi mène des activités de recherche, de formation et de diffusion culturelle, visant à approfondir et à valoriser la figure du grand homme d'État.

À Pieve Tesino, ville natale de De Gasperi, la Fondation a créé le musée « Casa De Gasperi » dont l'enjeu est de préserver l'héritage politique de l'homme le plus célèbre de cette région frontalière. Sons, images, témoignages d'époque et installations sensorielles et multimédias modernes racontent une histoire qui fait de De Gasperi le témoin exceptionnel de toute une époque de l'Empire austro-hongrois à la République italienne.

Jean-Louis Delaet,
directeur



CONFÉRENCE

À l'occasion de la Journée de l'Europe

Conférence du professeur Giuseppe Tognon, président de la Fondation De Gasperi

DE GASPERI ET L'ACCORD HOMME CONTRE CHARBON

En visioconférence depuis Rome

Le 7 mai à 17h30 (dans le respect des règles sanitaires en vigueur)

Inscription c.gori@leboisducazier.be - 071/88 08 58 - 52



... UN PROTOCOLE, UNE AFFICHE, DES PROMESSES ET BEAUCOUP D'ABNÉGATION

En 1944, à la libération de son territoire par les Alliés, l'Italie est dans une situation critique. Si les destructions n'ont pas entamé le potentiel industriel, la production a toutefois baissé de deux tiers. Les récoltes sont réduites de moitié et l'élevage est fortement touché. Les dégâts causés aux voies de communication et aux constructions par les bombardements aériens et les batailles terrestres sont aussi très importants.

Les couches les plus défavorisées de la population sont menacées de famine. L'inflation est galopante et les prix vingt fois supérieurs à leur niveau d'avant-guerre. Enfin, un chômage endémique et la mise en place laborieuse d'une réforme agraire viennent encore noircir le tableau.



Le règne de la débrouille dans un pays dévasté

C'est dans ce contexte que reprend l'émigration vers l'étranger. Comme dans l'entre-deux-guerres, ce sont 200 à 300 000 personnes qui, chaque année, quitteront ainsi la péninsule pour échapper à la misère et aux tensions sociales.

Il y a 75 ans : Rome, 23 juin 1946

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale en Belgique, la main-d'œuvre ouvrière ne veut plus descendre à la mine, secteur pourtant vital à la reprise de l'économie. Devant l'échec de la campagne de promotion mise en place, censée revaloriser le métier de mineur notamment par l'octroi d'une série d'avantages dont la dispense du service militaire n'était pas le moindre, et l'obligation de libérer

les quelque 60 000 prisonniers de guerre allemands, l'État belge doit revoir sa copie et se tourner vers l'extérieur. C'est ainsi que débute en 1945 des négociations avec l'Italie qui, dès l'année suivante, aboutiront à un accord.

Un Protocole entre la Belgique et l'Italie, portant sur le transfert de 50 000 candidats mineur transalpins en échange de la vente à meilleur prix de 200 kg de charbon par homme et par jour, est alors signé à Rome le 23 juin 1946 entre les deux délégations. À un moment où elle doit à la fois redorer son blason à la face du monde en démontrant sa collaboration à la relance économique de l'Europe, l'Italie se ménage de la sorte un approvisionnement assuré en combustible, tout en désamorçant le climat délétère régnant dans le pays.

La vie en rose

Pour convaincre les candidats à l'émigration de prendre le chemin de la Belgique et ses charbonnages, le pays avait été placardé d'affiches de couleur rose présentant uniquement les côtés alléchants de la profession, proposés précédemment aux Belges : salaires élevés, charbon et trajets de chemin de fer gratuits, allocations familiales, congés payés, prêts à faible taux d'intérêt en vue de la construction ou l'achat d'une habitation, retraite anticipée...

Des brochures de propagande proposant un logement décent dès l'arrivée, une nourriture conforme aux habitudes alimentaires, ainsi que d'autres avantages sociaux, achevèrent d'emporter l'adhésion des indécis. La réalité même du travail ayant été soigneusement occultée, nombre de ces hommes ignorèrent ainsi jusqu'au bout à quoi ils s'engageaient !

Il y a 65 ans : Marcinelle, 8 août 1956

Très rapidement, les candidats mineurs italiens font pourtant face à une grande désillusion. Les conditions d'embauche et de voyage, sous la direction de médecins et d'ingénieurs de mine, mais surtout sous la surveillance de gendarmes et d'hommes de la Sûreté de l'État,

auraient déjà dû leur mettre la puce à l'oreille, avant de découvrir le côté insalubre et dangereux du métier.

Endeuillant régulièrement les bassins houillers belges, de nombreux accidents achèvent de noircir le tableau en touchant la communauté transalpine au plus profond de sa chair. Mais jamais le sort n'avait précédemment frappé aussi fort qu'au Bois du Cazier quand, le 8 août 1956, un incendie y fit 262 victimes de 12 nationalités différentes, dont 136 Italiens.

Paroles... Paroles...

23 juin 1946 – 8 août 1956, deux dates balisant le parcours d'une génération sacrifiée, dix années pendant lesquelles les conditions de travail et de vie sont déplorables. À un point tel que devant la répétition des accidents et le non respect des termes des Accords, les autorités italiennes, feignant à chaque fois de découvrir la situation, suspendront à plusieurs reprises l'émigration vers la Belgique. Avant de la reprendre suite à des promesses souvent non tenues pour, finalement, y mettre un terme définitif avec la véritable tragédie nationale que représenta la catastrophe de Marcinelle.

Pendant cette décennie, ce seront finalement plus de 150 000 hommes, femmes et enfants, autant d'« ambassadeurs » de leur pays qui, poussés dans le dos par la misère et le manque de travail, entreprendront un voyage vers l'inconnu et ses dangers.

Alain Forti,
conservateur



PAUL MAGNETTE EN... enFER



Le 22 janvier, Paul Magnette a visité le Bois du Cazier et sa magnifique exposition enFER. Une étape incontournable du bourgmestre de Charleroi dans le cadre de sa tournée des musées carolos, en soutien au secteur culturel dans le cadre des actions *stillstandingforculture*. « Je tenais à témoigner mon soutien aux acteurs locaux mais aussi à l'ensemble du secteur, des artistes, des technicien.ne.s, des travailleur.se.s de la culture et des membres d'associations socioculturelles qui continuent de se réinventer malgré la crise », a commenté Paul Magnette sur les réseaux sociaux. Sur la prise de vue, il est entouré du photographe Jo Struyven et de notre directeur.

EN VUE DU BRÛLAGE DES IDÉES NOIRES

Le 7 février, à la grande surprise des visiteurs, le Bois du Cazier a accueilli une étape de la Wallo'Mobile. À son bord, les joyeux trublions d' *El bwesse à Teyate* et leurs costumes colorés qui, après avoir mis l'ambiance avec leurs parodies musicales et leurs chorégraphies singulières, ont récolté les idées noires des visiteurs présents. Quelques jours plus tard, elles ont nourri le corbeau dont le brûlage a eu lieu le soir du Mardi gras. Les semaines précédentes, la Wallo'Mobile avait aussi rendu visite aux résidents des maisons de repos et de soins de la région. Une belle initiation du Centre culturel régional « L'Eden ».



SUCCÈS DES VACANCES DE CARNAVAL

Du 13 au 21 février, les visiteurs de tous âges ont été nombreux à visiter le Bois du Cazier, tant au niveau des visiteurs individuels que des jeunes participants aux nombreuses animations proposées. La fréquentation (1 129 personnes) a doublé par rapport à la même période de congés l'année dernière. Près de 120 bambins ont participé aux nombreuses animations proposées : parcours d'orientation, « Belle-Fleur » et, nouveauté : balade contée en collaboration avec la Maison du Conte de Charleroi.

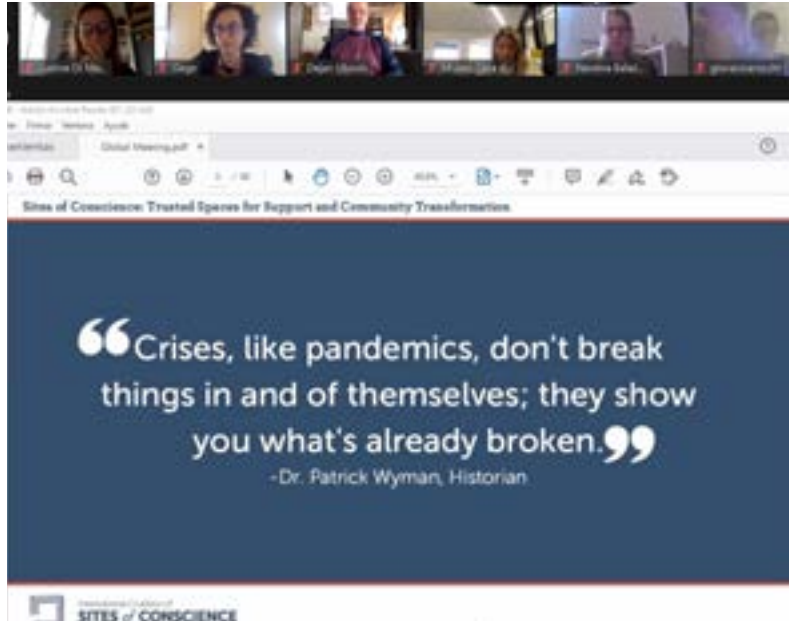
« ADDIO AMORE » LE 5 JUIN SUR LA UNE

Le 6 mars, le Bois du Cazier a accueilli le réalisateur Jean-Michel Dehon et son équipe de tournage ainsi que deux « habituées » des lieux : Loris Piccolo et Orlandina Iezzi. Toutes deux, orphelines de la catastrophe du 8 août 1956, ont replongé dans leurs souvenirs pour évoquer leur père, les semaines qui ont suivi le drame et la vie dans les camps réservés aux mineurs et leur famille. Le documentaire intitulé *Addio Amore* (IOTA Production), réalisé dans le cadre du 75^e anniversaire de la signature de l'accord belgo-italien sur l'échange des hommes contre du charbon, donne la parole aux femmes. Dans ce documentaire, ce sont elles, les épouses, les mamans, les soeurs qui vont raconter cette migration, leur immigration et leur intégration, l'aventure de leur mari mineur et de toute leur famille en Belgique.

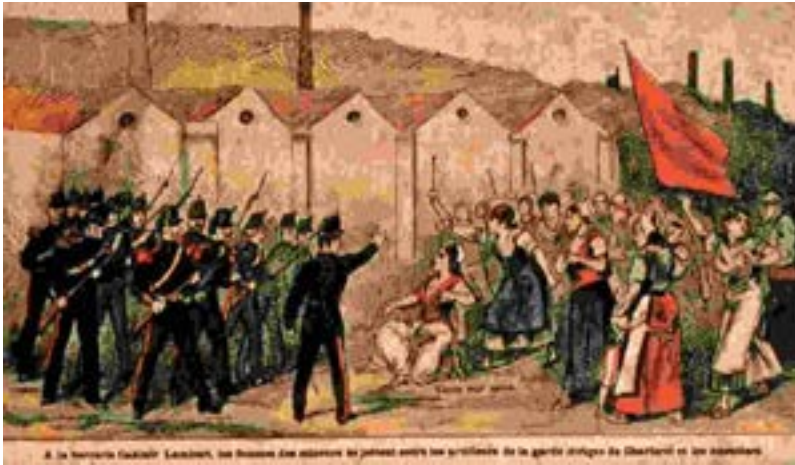


DES CONSCIENCES VIRTUELLES

Les 16, 17 et 18 mars derniers, la Coalition Internationale des Sites de Conscience organisait son séminaire annuel. Celui-ci devait avoir lieu en novembre en Italie mais la pandémie a obligé à reporter celui-ci et à l'organiser en distanciel. Le séminaire avait pour objet « Sites de Conscience : espaces de confiance pour le soutien et la transformation des communautés ». Des thèmes tels que la diversité, l'équité, l'accessibilité et l'inclusion ont été débattus pour améliorer l'accessibilité à nos musées et à leurs contenus. Cette session virtuelle a permis de réunir les deux premiers jours une quarantaine de participants de partout dans le monde et, le jeudi, 21 collègues européens.



1886, PRÉLUDE À UN SIÈCLE DE PROGRÈS SOCIAL



Le 26 mars, à l'occasion du 135^e anniversaire de la fusillade de Roux, un collectif de signataires, dont notre directeur (à titre personnel), ont rappelé pourquoi la révolte des ouvriers wallons, réprimée dans le sang (20 ouvriers tués) résonne encore aujourd'hui comme un combat historique. Quand des travailleurs sont confrontés à des diminutions de salaires et à une hausse importante du chômage, ils décident de se battre et partent en grève. La malnutrition, des logements insalubres et des épidémies comme le choléra, ont conduit à cette révolte des « Damnés de la Terre ». Les grèves de

1886 et les luttes ouvrières depuis 150 ans ont forcé peu à peu, parfois en fonction des opportunités, la construction de systèmes de protection sociale et de droits démocratiques. Les signataires veulent raviver la mémoire de ces combats historiques comme base et motivation des engagements actuels et futurs.

DÉCÈS DE JOHNNY COOPMANS

Nous avons appris avec tristesse le décès de Johnny Coopmans, survenu le 17 décembre à l'âge de 71 ans. Johnny était membre de notre Conseil d'administration depuis 2017 d'abord comme observateur pour le Parti du Travail de Belgique et ensuite comme représentant effectif pour la Ville de Charleroi. Homme engagé sur le terrain des luttes sociales, lors de ses interventions, il mettait l'accent sur l'importance de la mémoire ouvrière à transmettre aux jeunes générations. Il n'avait pas hésité à sensibiliser les parlementaires wallons à nos doléances concernant le non-financement de la deuxième phase de requalification du musée de l'Industrie dans le cadre du Plan wallon d'investissement « Grandes infrastructures touristiques ». Nos condoléances les plus sincères à ses proches.



FOCUS GÉRALD VATRIN

Dessinateur maquettiste et graphiste, Gérald Vatrïn est tombé amoureux du verre sur le tard, et un peu par hasard, lors d'une fête villageoise dans les Vosges où un souffleur de verre proposait des démonstrations. C'est le coup de foudre immédiat ! L'artiste décide de changer de voie et entame une formation au Centre européen de recherche et de formation aux Arts verriers (CERFAV) de Vannes-le-Châtel (France), dont il sort en 1999.

Il rejoint ensuite le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques (CIRVA) à Marseille où il met ses compétences techniques au service d'artistes contemporains, dont les frères Bouroullec, Yana Steinbach ou encore Jean-Michel Othoniel. Il y rencontre également Monica Guggisberg et Philipp Baldwin avec qui il découvre les techniques ancestrales de décoration du l'inceso et du battuto. Au fil de ses rencontres, Gérald Vatrïn affine sa pratique et son style artistique. La filiation avec l'école de Nancy est manifeste dans la première période - florale et animalière, avec un certain penchant Art déco.

A partir de 2002, Gérald Vatrïn partage sa vie entre la France et le Mali. Il vivra comme un véritable retour aux sources, aux valeurs essentielles et à la simplicité de l'existence. Il y découvre le plaisir de travailler avec ses mains et apprend notamment à travailler la terre et le cuir. Il en sort profondément marqué par la culture, les croyances locales et le paysage. Cette expérience nourrit profondément sa réflexion et son art. L'Afrique, à n'en pas douter, a profondément marqué l'artiste et cela se retrouve indéniablement dans ses sculptures.

La fin de la période malienne n'a d'ailleurs pas mis un terme à cette influence, que nous continuons à retrouver dans son travail. D'abord, il y a l'intégration de matériaux artisanaux comme le cuir, avec lequel il tisse des liens à l'intérieur de ses graines de verre, liant ainsi l'œuvre de bout en bout, révélant par là même les jeux de lumière à l'intérieur de celle-ci et en exploitant les traces laissées

par le travail du soufflage : le verre devient vivant ! Gérald Vatrïn le structure par des jeux de pigments, de transparence et de gravures. À la croisée des cultures, ses réalisations visent à la fois l'esthétique et l'émotion. Aux œuvres profondément gravées, il n'hésite pas à ajouter un élément que nous pourrions qualifier d'insolite : os, poils, fils... les transformant ainsi en totems, en objets empreints de magie, de chamanisme, pérennisant le lien avec les ancêtres, les esprits, les dieux...

Cette exposition comptant pas moins de 35 pièces différentes, est consacrée à vingt années de travail retraçant une carrière riche aux multiples influences.



EXPOSITION enFER. PROLONGÉE JUSQU'AU 29 AOÛT



Panorama de Charleroi de Jo Struyven en vente à notre boutique - Poster : 25€ (101 x 27 cm) - Poster encadré : 75€
Dibond : 180€ (150 x 30 cm) - Tirage numéroté et signé.
Pour toute commande : 071/88 08 56 - p.ridray@leboisducazier.be



**ENCORE QUELQUES SEMAINES POUR DÉCOUVRIR
BOIS DU CAZIER ET RÉSISTANCE**

L'EXPLOIT DES PARTISANS ARMÉS DU 27 AVRIL 1942
Musée de l'Industrie.

Brochure
5€

LE BOIS DU CAZIER SANS VOITURE

LE 20 JUIN À PIED OU À VÉLO

Au début de l'été, nous vous proposons une journée de balades. À pied ou à vélo, librement ou accompagné d'un guide, partez à la découverte des alentours du Bois du Cazier.

BALADE À PIED OU À VÉLO AUTOUR DU BOIS DU CAZIER

En 2012, le Bois du Cazier a été inscrit, avec trois autres sites miniers majeurs de Wallonie, sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco. Dans ce cadre, une **zone de protection** a été fixée autour de l'ancien charbonnage. Cette zone reprend des lieux et monuments liés à l'histoire du Bois du Cazier et au passé minier de Marcinelle. Le dimanche 20 juin, nous vous invitons à venir découvrir ces traces patrimoniales et leurs histoires.

Cette balade peut être réalisée à pied ou à vélo, avec un **roadbook papier** ou avec l'**application mobile** du Bois du Cazier. Celle-ci vous géolocalisera, vous indiquera le chemin à suivre et vous fournira les commentaires. Durant cette promenade de **8 kilomètres pour les cyclistes** et de **6,7 kilomètres pour les piétons**, quinze arrêts vous permettront de faire le lien entre ce que vous voyez et l'histoire des sites ou des bâtiments (mise à terril, phalanstère, maisons en métal...) via des commentaires et des photographies d'archive.

Pour ceux qui le souhaitent, un **guide** vous accompagnera pendant le parcours pédestre à 10h30 et à 14h00.

BALADE À VÉLO AU DÉPART DU BOIS DU CAZIER

Pour les passionnés de l'histoire industrielle du pays de Charleroi, **une promenade guidée à vélo** vous emmènera **de Marcinelle à Lodelinsart en passant par Charleroi-Centre**. Vous y découvrirez des lieux qui ont fait la grandeur et la richesse de notre région. Vous y comprendrez combien ce passé industriel est encore bien présent dans nos rues, quartiers et paysages. Et en prime, quelques lieux plus insolites.

Balade facile de 30km, départ à 13h (il faut compter 4 heures avec les arrêts). Chaque participant doit avoir un vélo en bon état et circule sous sa propre responsabilité.

TARIFS

Promeneur libre : roadbook ou code d'accès pour l'application mobile : 1€/personne

Balade guidée (autour du Bois du Cazier) : 8€/personne

Balade guidée à vélo (autour) : 8€/personne

INFOS ET RÉSERVATION

reservation@leboisducazier.be - 071/29 89 30



LES MUSÉES SANS VOITURE

Dans le cadre de « Wallonie Destination nature », Musées et Société en Wallonie lance le grand concours « Les Musées sans voiture »! L'objectif? Encourager les visiteurs à se rendre au musée via une mobilité douce et gagner un maximum de points nature. À vélo, à pied, en transport en commun... tout est permis SAUF... la voiture! Pour accumuler des points, les visiteurs doivent se rendre au musée (sans leur voiture) et/ou participer à des activités « nature » proposées par certains musées.

Participez à la journée du 20 juin au Bois du Cazier et gagnez des points nature.

Dans le cadre de cette action « Musées sans voiture » initiée par MSW, un fléchage éphémère sera réalisé de la gare de Charleroi (côté quai Arthur Rimbaud) au Bois du Cazier. Les voitures peuvent ainsi rester aux garages et la promenade peut commencer 5 kilomètres plus tôt.

ENTRE CULTURE ET NATURE

DE QUOI A-T-ON TOUS ENVIE POUR L'INSTANT?

D'un bon bol d'air et de se changer les idées, hors des quatre murs de son domicile. C'est ce qu'offre le Bois du Cazier avec son **application mobile** proposant **des promenades-découvertes des terrils** adaptées aux adultes et aux enfants, des parcours ludique ou insolite, le tout armé de votre smartphone.

Grâce à l'activité **Orientation**, nous invitons à partir à la recherche de balises numérotées réparties sur l'ancien charbonnage et les **trois terrils** qui l'entourent. **Deux parcours** sont disponibles de +/- **1.500 mètres** et de **3 kilomètres**. Un **petit parcours** d'orientation instructif et ludique **pour les enfants de 6 à 9 ans** est également proposé.

Quant à notre **audioguide**, il emmène les visiteurs sur les traces de Monica et Luigi, vos guides du jour, à travers **30 points d'intérêts** répartis tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des espaces muséaux, pendant que **les enfants, de 6 à 9 ans ou de 10 à 14 ans**, se munissent du **livret du petit mineur** destiné à leur tranche d'âge.



NOUVELLE PUBLICATION

Une brochure de 44 pages « **LES TERRILS DU BOIS DU CAZIER** » par Aude Musin et Julie van der Vreken en vente à la boutique au prix de 8€.

Vous apprendrez tout sur la création des terrils, leur végétalisation, leur deuxième vie en partant à la découverte des 3 terrils Saint Charles du domaine boisé de 25 hectares du Bois du Cazier. Vous partirez à la rencontre de leur flore et de leur faune si particulières

CHAQUE SAMEDI, FEU AUX FORGES

Chaque samedi, les forges s'animent aux sons des marteaux, des enclumes et du feu ardent... à l'occasion de démonstrations.

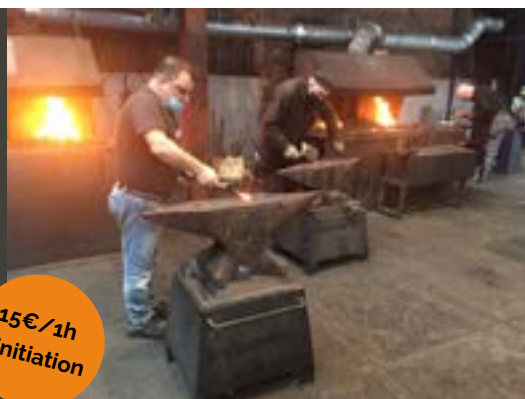
2 samedis par mois à 11h, 12h, 14h, 15h et 16h

Initiation pour découvrir les pouvoirs du charbon, du feu et du métal.

1 personne par tranche horaire

Pour les 6 à 12 ans : présence obligatoire d'un adulte.

Réservation en ligne : www.leboisducazier.be/reserver



15€/1h
d'initiation



15km
CHARLEROI
METROPOLE

Le 9 mai 2021

réservation

Info@zatopekmagazine



Rue du Cazier 80 - 6001 Marcinelle - Tél. : 071/88 08 56 - Fax : 071/88 08 57

www.leboisducazier.be - info@leboisducazier.be

Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 17h

Les samedi et dimanche de 10h à 18h

Le Bois du Cazier, Les Nouvelles - Journal d'information de l'asbl « Le Bois du Cazier » imprimé sur papier écologique certifié FSC / **Directeur de publication** : Jean-Louis Delaet / **Rédactrice en Chef** : I. Saussez Ont collaboré à ce numéro : C. Dethy, A. Forti, J. van der Vreken **Crédits photographiques** : J.-M. Dehon, G. Focant, A. Forti, A. Novi, F. Patellani, Jo Struyven, PTB.be, I. Saussez / **Conception graphique** : B. Chartier **Imprimeur** : European Graphics.